

BUREAU DU PARC
Réunion du 11 mars 2020
à la Maison du Parc – Saint Côme du Mont
50500 CARENTAN LES MARAIS

Relevé de décisions

Extrait de délibération

B 2020/14 Finances locales : Divers : Cobbauge

Affiché le 03 AVR. 2020

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 11 mars 2020 à Saint Côme du Mont - 50500 CARENTAN LES MARAIS, sous la présidence de Jean MORIN sur convocation des membres en date du 4 mars 2020.

Étaient présents :

Avec voix délibérative

Stéphan **BARRAULT**, Gabriel **DAUBE**, Michel **FAUVEL**, Nicole **GODARD**, Jean-Michel **GREEN**, Anne **HEBERT**, Laurent **HUET**, Jean-Marc **JOLY**, Françoise **LEROSSIGNOL**, Jocelyne **LEVAVASSEUR**, Jean **MORIN**, Jean-Marie **POULAIN**, Gérard **TAPIN**, Patrick **THOMINES**, Alexandra **UHLMANN**.

Étaient excusés :

Caroline **AMIEL**, Pierre **AUBRIL**, Hubert **DEJEAN DE LA BATIE**, Maryse **LE GOFF**, Pascal **MARIE**, Florence **MAZIER**, Nathalie **THIERRY**, Didier **VERGY**.

Étaient également présents (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :

Audrey **GAUDRON**, Guillaume **HEDOUIN**, Fabienne **COLLINEAU**, François **STREIFF**, Vanessa **LEPASQUIER**

B 2020/14 Finances locales : Divers : Cobbauge

Délibération : Le Bureau du Parc valide le programme modificatif ci-dessous qui sera proposé aux votes des prochains comités syndicaux, autorise le président à déposer le dossier pour un montant de 77 566 € auprès du secrétariat Interreg et à signer les documents y afférents :

	WPT3 – Développement technique et constructions pilotes	Montant WPT3 (€)	WPT5 – Mobilisation des réseaux et formations	Montant WPT5 (€)	MONTANT TOTAL (€) (WPT3 + WPT5)	Apport Interreg (69%) (€)	Part Parc (€)	Source apport Parc
Coût personnel	Salaires	21 220		10 286	31 506	21 739	9 767	Sur les BP 2020, 2021 et 2022
Frais de déplacement	4 déplacements au RU pour mise au point technique	3 200	2 déplacements pour calage d'une formation et réalisation d'une formation	1 600	4 800	3 312	1 488	Sur les BP 2020, 2021 et 2022
Études/prestations	Mise au point et fabrication de blocs préfabriqués pour essais sur le prototype et en laboratoire	15 000			15 000	10 350	4 650	Fonds de transition CEE
Equipements	Acquisition de matière première supplémentaire pour les essais et adaptation du prototype / locations d'engins adaptés	8 000	Acquisition de matière première supplémentaires pour la formation	2 000	10 000	6 900	3 100	Programmation budgétaire BP 2021 – pris sur enveloppe régionale
	Adaptation du projet d'achat de malaxeur incluant la location du matériel pour essai préalable (15000 déjà votés)	13 000			13 000	8 970	4 030	Modification budgétaire CS juillet 2020 – pris sur budget général (contre partie salaires)
TOTAL				77 566		54 532	23 034	

Remarques :

- Les apports d'Interreg sur les charges salariales et les déplacements (28 312 €) couvrent largement les coûts des déplacements (4 800 €), de la mission ponctuelle de 4 mois (10 933 €) sur 2021 et des compléments nécessaires pour l'acquisition du malaxeur.
- Le reste des charges salariales concernerait un apport supplémentaire de temps d'agent (FS) à hauteur de 80 jours répartis sur le dernier semestre 2020 (15 jours), sur 2021 (40 jours) et 2022 (25 jours).

Pour extrait certifié conforme,
Transmis en Préfecture le 03. AVR. 2020.....

Le Président du Parc
Jean MORIN

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN

3 Village Forts d'Ouve

Saint-Côme-du-Mont

50500 CARENTAN

Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr

Accusé de réception en préfecture

050-255002552-20200403-DELIB_B2020_14-

Date de télétransmission : 03/04/2020

Date de réception préfecture : 03/04/2020